

Le 17 octobre 1961

v. li.

Not e d e d o s s i e r

*All.
R.*

Reconnaissance de la Syrie

1) Le Conseil fédéral ayant décidé ce matin de reconnaître la Syrie, j'ai prié MM. Mohamed Zakaria Ismail, Hassan Moureoued (anciens membres de la délégation de la RAU à Genève) et Khalid Muhsin Al-Barazi (ancien secrétaire de l'Ambassade de la RAU à Berne) de passer à mon bureau. Il m'a paru en effet correct, étant donné la démarche qu'ils avaient accomplie le 6 octobre, de leur faire part de notre décision, en précisant que celle-ci sera notifiée officiellement au Ministère des affaires étrangères par notre Consulat à Damas le 18 octobre. Ces messieurs estiment devoir, en leur qualité de délégués du gouvernement provisoire, informer également, de leur côté, leur Ministère. Je leur suggère de se borner à lui annoncer l'imminence d'une communication de notre Consulat général.

2) Les trois délégués vont rendre incessamment leurs passeports diplomatiques de la RAU à l'Ambassade ou à la délégation dont ils dépendent. Ils ne recevront sans doute pas leurs nouveaux titres syriens avant quelques semaines. D'entente avec M. Aman, dont relève M. Al-Barazi, je dis à ce dernier que nous sommes d'accord de le laisser provisoirement séjourner en Suisse en conservant sa carte de diplomate. M. Al-Barazi s'engage d'ailleurs spontanément à ne pas faire usage de ses privilèges en matière de douane, d'essence etc... Quant au statut des deux autres délégués, il relève en fait des Nations-Unies à Genève. La question sera soumise en outre à la division des organisations internationales. Une solution analogue à celle convenue pour M. Al-Barazi pourra sans doute être trouvée. En cas de difficultés il conviendrait de s'adresser au département.

3) Assistance technique sollicitée par le Ministère des affaires municipales et rurales selon communication de notre Consulat général du 4 octobre. J'informe M. Al-Barazi que la Suisse n'aurait en principe pas d'objection à ce que le gouvernement syrien engage des experts suisses sur la base d'un contrat. La question d'un subside doit être encore examinée. Un premier rendez-vous est pris à ce sujet avec M. Hans Keller pour le 23 octobre.